

Avis de constitution

SOCIETE « ITINERAIRE EXPRESS TRANSPORT » en abrégé « I.E.T. CI »

Siège ABIDJAN- COCODY ANGRE 8eme TRANCHE  
JUSTE APRES LE PONT SORO , LOT : 700 , ILOT : 45 ,  
SECTION : CX , PARCELLE : 403 , CP 09 BP 4581 ABIDJAN  
., Lot 700, Ilot 45

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ITINERAIRE EXPRESS TRANSPORT  
» en abrégé « I.E.T. CI »

Objet : -Transport Public  
-Dépannage  
-Remorquage, VTC, Livraison, Gestion et autres  
-Commerce General  
-Prestations diverses  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
-l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
-la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN- COCODY ANGRE 8eme TRANCHE  
JUSTE APRES LE PONT SORO , LOT : 700 , ILOT : 45 ,  
SECTION : CX , PARCELLE : 403 , CP 09 BP 4581 ABIDJAN .,  
Lot 700, Ilot 45

Dirigeant(s) M NAMLY MOHAMAD JAWAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11509 du 06/11/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68444/GTCA/RC/2024 du 06/11/2024

